

Le Pont-à-l'Âge a de plus en plus d'amis

Le président de l'association des Amis du Lac de Pont-à-l'Âge (Alpa), Philippe Doyelle avait vu juste quand, avec son bureau il avait choisi la salle polyvalente de Folles pour installer la tenue de l'assemblée générale de cette association. Il savait déjà que, compte tenu de l'importance du site du Lac de Pont-à-l'Âge pour les habitants des communes de Laurière et Folles sur lesquelles il est situé, mais aussi des autres communes du Pays marchois et des relations avec les élus de la communauté de communes Elan depuis 2019 beaucoup de personnes seraient présentes. Ce fut le cas.

Le lac est à l'origine de son propre succès

La communauté de communes Elan était bien représentée, les maires étaient au rendez-vous et



BILAN ET PROJETS POUR LES AMIS DU LAC DE PONT-À-L'ÂGE.
Le président d'Elan, Alain Auzemery est heureux de la mobilisation.

la quasi-totalité des membres d'Alpa était présente. Dans son rapport moral, Philippe Doyelle a rappelé : « Nous étions 5 à décider en juin 2019 de remettre sur les rails l'association du Pont-à-l'Âge, nous étions 66 adhérents juste avant cette assemblée, nous serons, j'en ai la conviction, encore plus nombreux demain. Vous en êtes, vous les membres du conseil d'administration, vous les bé-

névoles, vous les adhérents, les auteurs et je vous dis un grand merci aujourd'hui. Mais il y en a un autre qui est aussi à l'origine de ce succès : c'est le lac du Pont-à-l'Âge lui-même ! Avec ses 49 hectares, avec son cadre naturel magnifique, sa plage, son camping, sa salle de réception, sa base de voile, sa centrale hydroélectrique notre lac fût le fleuron de Folles et de Laurière et a permis un

essor considérable du tourisme, avec des retombées économiques sur tout le territoire. Notre association, avec en fond l'idée générale de préserver notre environnement, a fait et fera tout pour que notre lac retrouve le plus possible sa vie d'avant ».

Création d'un comité de coordination

La discussion a continué sur l'avenir pour le site de Pont-à-l'Âge ? Aujourd'hui, un comité de coordination est en place, sous la responsabilité de Jean-Michel Bertrand. Il est composé de 2 élus de Laurière, 2 élus de Folles, 1 représentant d'Alpa, 2 membres de la commission tourisme Elan et de 2 vice-présidents Elan. Il aura à traiter 6 dossiers : foncier, dont le foncier forestier, règlement du barrage, Gemapi, continuité écologique, Centrale hydro électrique, accueil du public (salle polyvalente, devenir de la base de voile, de la pêche, du canotage), tourisme. Tous veulent que les projets aboutissent. ■